ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question au Gouvernement n° 1354

Texte de la question

MOYENS DES LYCÉES AGRICOLES PUBLICS

M. le président. La parole est à Mme Marie-Lou Marcel, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

Mme Marie-Lou Marcel. Monsieur le ministre de l'agriculture et de la pêche, deux lycéens sur cinq sont scolarisés dans l'enseignement professionnel, dont 20 % dans l'enseignement agricole. Malgré l'importance de ses effectifs, cet enseignement se trouve dans une situation catastrophique.

De nombreux rapports ont pourtant mis en évidence ses performances, l'excellence de ses résultats, et son rôle éminent dans la vitalité des territoires ruraux. Dans l'un de ceux-ci, Mme Férat, sénatrice issue des rangs de la majorité, a souligné à quel point elle sentait " ses interlocuteurs au bord de l'épuisement si ce n'est du renoncement. " En effet, aux suppressions drastiques de postes en 2009 s'ajoutent maintenant les suppressions de classes de quatrième, la réforme des bacs professionnels et les menaces de fusion entre établissements.

Dans ce contexte sinistré, vous venez de mettre en place un véritable plan de liquidation pour la rentrée 2009...

M. Jean-Marc Roubaud. Oh !

Mme Marie-Lou Marcel. ...avec la suppression de postes d'agent contractuel, et la diminution de 4 % de la dotation globale horaire.

Dans ma circonscription, pour le seul établissement Beauregard, lycée agricole public de Villefranche de Rouergue, cela équivaudra à la suppression de la classe de quatrième et de deux postes et demi d'agent contractuel, à la fermeture programmée de cinq classes, alimentant un risque de fusion.

La solution des heures supplémentaires ne saurait, en aucun cas, être une réponse pérenne au fonctionnement des établissements publics.

Cet enseignement est fondamental pour nos jeunes, le renouvellement de nos agriculteurs, et nos territoires ruraux, particulièrement dans ce contexte de crise.

Monsieur le ministre, pouvez-vous m'indiquer si vous compter donner aux lycées agricoles publics les moyens matériels et humains pour accomplir leur mission, ou laisserez-vous le soin à votre successeur de donner le coup de grâce à cet d'enseignement ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. Michel Barnier, ministre de l'agriculture et de la pêche.

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture et de la pêche.* Madame la député, votre intervention comporte un élément juste et un autre qui ne l'est pas.

Ce qui est juste, c'est l'hommage que vous rendez - comme l'a fait M. Trassy-Paillogues et comme je le fais moi-même - à la qualité de l'enseignement agricole, qu'il soit public ou privé. Ce qui n'est vraiment pas juste, c'est de parler de liquidation. Faites attention aux mots que vous utilisez !

M. Patrick Roy. Il n'y a plus de postes !

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture.* Comment pouvez-vous parler de liquidation, alors que le budget proposé par le Gouvernement au Parlement qui l'a soutenu et amélioré - grâce à Mme Férat, à laquelle je rends hommage, des moyens supplémentaires ont pu être dégagés au cours de la discussion de la loi de finances - augmente de 0,63 % ?

M. Patrick Roy. Les moyens sont-ils suffisants ou non ?

M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture.* Le budget ne diminue pas ! Nous maintenons ces moyens et,

madame la députée, nous accentuons l'effort sur les assistants d'éducation, sur les centres de formation d'apprentis, sur la formation continue des enseignants.
M. Maxime Gremetz. Ce n'est pas vrai !
M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture.* Pour la prochaine rentrée, j'ai indiqué, en réponse à votre collègue M. Trassy-Paillogues, que le Premier ministre m'avait permis de dégager des moyens supplémentaires : 132 postes équivalent temps plein et des heures supplémentaires.
M. Patrick Roy. Carabistouilles !
M. Michel Barnier, *ministre de l'agriculture.* Voilà comment nous pensons pouvoir préparer sérieusement la prochaine rentrée scolaire et assurer la continuité de la réussite de l'enseignement agricole, public comme privé. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*
M. André Chassaigne. La réalité est bien différente !

Données clés

Auteur : Mme Marie-Lou Marcel
Circonscription : Aveyron (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1354
Rubrique : Enseignement agricole
Ministère interrogé : Agriculture et pêche
Ministère attributaire : Agriculture et pêche

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 mai 2009
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2009